



Conseil des présidents du réseau d'experts en gestion des données de recherche - Mandat

Objectifs

Fournir un cadre organisationnel pour l'opération intégrée du réseau d'experts national en gestion des données de recherche (GDR), coordonné par l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance), pour faire la promotion des pratiques exemplaires d'intendance des données au pays.

Raison d'être

Le Conseil des présidents est composé de toutes les personnes siégeant à la présidence ou à la co-présidence de groupes d'experts en GDR (les groupes de travail ne sont pas concernés). Les présidentes et présidents agissent en leaders au sein du réseau d'experts en GDR et de la communauté dans son ensemble. Elles et ils prennent aussi part, au besoin, aux interactions avec les parties prenantes se rapportant à leurs groupes d'experts respectifs.

Le Conseil des présidents joue trois rôles fondamentaux :

- Donner des conseils et apporter sa contribution dans la planification et l'élaboration de projets liés à la GDR au Canada;
- Coordonner le travail des groupes d'experts et des groupes de travail désignés, et collaborer avec l'Alliance et son équipe de GDR pour relever et combler les lacunes, repérer les occasions de collaboration et cerner les autres synergies possibles;
- Trouver et prioriser les ressources et le soutien nécessaires pour faire avancer le travail de chacun des groupes d'experts et groupes de travail désigné, puis en faire part avec l'équipe de GDR de l'Alliance pour orienter son travail à l'appui du réseau d'experts.



Durée du mandat

Le mandat des membres se poursuit tant qu'elles et ils siègent à la présidence de leur groupe d'experts ou groupe de travail désigné.

Fréquence des réunions

Rencontres bimensuelles par vidéoconférence; rencontres en personne une fois par année; autres appels au besoin.

Membres

Vous trouverez sur le site Web de [l'Alliance de recherche numérique du Canada](#) une liste à jour des membres.

Comptes-rendus des réunions

L'ordre du jour et les procès-verbaux sont consignés dans Google Documents ou un autre service de gestion de documents qui permet le partage et la collaboration.

Mode de fonctionnement

- Tous les membres sont invités à proposer des questions et des sujets d'intérêt comme points à l'ordre du jour (accompagnés des documents de référence et d'information nécessaires) pour examen et discussion.
- D'autres expertes et experts sont invités à certaines réunions si nécessaire.
- Les orientations et objectifs des groupes d'experts et des groupes de travail sont reconnus et mis dans la balance avec les contraintes en matière de ressources, les orientations et les priorités des contributrices et contributeurs; les décisions sont prises en fonction de ce processus.
- Les membres doivent exprimer leurs opinions ouvertement et respectueusement.



- Les membres sont encouragés à faire état de toute possibilité ou menace afin que des mesures appropriées soient prises.
- Le Conseil des présidents réévalue son mandat au moins tous les deux ans, ou à tout autre moment qui s'impose.